

Formulaire -- Choix du codirecteur / parrain

But du système de codirection / parrainage

Le but spécifique de la codirection est d'assurer une formation interdisciplinaire de haut niveau. De plus, la codirection et le parrainage, permettent à l'étudiant d'obtenir une opinion plus large sur son travail scientifique et le cheminement de ses études.

Procédures

Dans les délais déterminés par la FESP, l'étudiant trouve son directeur de recherche et ensemble, ils désignent un professeur/chercheur comme codirecteur ou parrain. Les réunions informelles entre l'étudiant et ses mentors seront documentées brièvement dans le formulaire « *Résumé de la discussion avec l'étudiant* ».

* La première réunion de l'étudiant avec son codirecteur/parrain se fait en absence du directeur (principal) de recherche. Cette réunion sera convoqué par l'étudiant, à l'intérieur d'une période de 4 mois suivant le début de la maîtrise (études régulières). Une semaine avant cette réunion, l'étudiant aura remis à son codirecteur/parrain une copie de la « *Fiche de l'étudiant* » complétée, contenant des informations de base sur ses études, son financement, et ses publications.

* Les rencontres suivantes,

- dans le cas de la codirection, incluent le directeur principal. L'étudiant convoquera une rencontre avec ses deux mentors à peu près un mois après la première réunion, afin de discuter en détail de son plan de recherche. Ensuite, les trois se rencontrent une fois par année, permettant à l'étudiant de présenter le progrès de son projet ainsi que les potentiels problèmes rencontrés.
- dans le cas du parrainage, se déroulent sans le directeur, avec une fréquence d'une fois par année.

La dernière rencontre avant la rédaction du mémoire ou du rapport de stage, - dans le cas de la codirection ainsi que du parrainage, - permet à l'étudiant de présenter une esquisse du plan de son mémoire/rapport.

Nom de l'étudiant :

Nom du directeur de recherche :

L'étudiant et son directeur de recherche proposent :

Codirection Parrainage

Nom du codirecteur/parrain :

Le codirecteur/parrain a accepté ses responsabilités

L'étudiant s'engage à convoquer la première rencontre avec son co-directeur/parrain en : (mois / année) :

Signatures

Étudiant : _____

Directeur (principal) de recherche : _____

Responsable des études supérieures : _____

Date : _____